

Note à l'attention de M. Sébastien Rouquette, délégué aux bâtiments, génie urbain

Communiqué adjoints et conseillers

C'est une liste à la Prévert que nous pourrions faire. Et le rêve se confronte vite à la réalité de nos moyens.

Pour les bâtiments : adaptation des locaux ad'ap (il faut relancer notre demande de subvention), école (isolation, sécurité, préau, cour), foyer place Brot (insonorisation), foyer église (sol), rénovation de la croix place de la mairie, etc.

Pour les espaces publics : amélioration des aires de jeux pour les enfants, du parc Lautier, à terme (fin 2017-2018) remise en état du stade et de la zone de stationnement qui le jouxte.

En ce qui concerne le stationnement, avec le délégué à la tranquillité publique, je vous demande d'étudier un projet d'amélioration des conditions de stationnement : plan de circulation, recensement de toutes les possibilités de stationnement de véhicules, création éventuelles de places de parking, coût des signalétiques à mettre en place.... Nous pourrions alors associer les habitants à l'élaboration d'un projet lors de réunions publiques auxquelles j'attache la plus grande importance. Le Conseil municipal sera alors en mesure de délibérer pour la mise en œuvre d'un plan circulation stationnement qui devra être accompagné d'une étude des coûts pour sa mise en œuvre (signalétiques au sol, panneaux....).

La mise en discrétion des réseaux place Brot avec le Smeg pour 2017 devra être accompagnée d'une étude de rénovation de la place : local douche, stationnement, aires de repos, jeux pour enfants. Il faut anticiper, avoir un projet prêt, demander les financements (cœur de village Région, ...).

Le projet de transfert d'exploitation de la carrière RD225 sur le côté opposé de la route situé sur le territoire communal de Dions doit faire l'objet d'une attention particulière : son impact sur l'écosystème, mais aussi les revenus pour la commune.

Pour 2018 l'amélioration de l'éclairage public pourrait faire l'objet d'un projet avec le SMEG, dans le cadre des économies d'énergie pour lesquelles des subventions peuvent être sollicitées.

Vous serez également impliqué étroitement dans tout projet portant sur le développement de l'habitat, en incluant dans votre travail toutes les conséquences qui en découlent sur les voies, les réseaux, l'environnement.

Le 31 janvier 2018, nous pourrions présenter un projet lié à la sécurité routière dans le cadre des dotations départementales des produits des amendes de police. Il convient de l'intégrer dès à présent dans notre réflexion.

Les équipements urbains sont souvent en mauvais état : panneaux d'affichage, signalétiques, bancs. J'attends vos propositions.

Enfin, en mon absence, je vous serai reconnaissant de présider la commission bâtiments, génie urbain, voirie, eau, assainissement, pluvial, risques naturels et d'établir les comptes rendus des réunions

Les capacités d'autofinancement de la commune sont limitées. Tout projet doit faire l'objet d'une recherche des possibilités de son financement.